

RAPPORT DE L'ACADÉMIE D'AGRICULTURE

Nitrites : une nouvelle fois blanchis

L'Académie d'Agriculture s'est penchée sur l'état de la science face à la polémique lancée par la Ligue contre le cancer sur les additifs nitrés.

« **L**e risque soupçonné d'augmentation du cancer colorectal lié à l'utilisation des nitrites comme additifs dans les charcuteries aux doses autorisées par la réglementation n'est pas scientifiquement établi par les études toxicologiques et épidémiologiques disponibles à ce jour. » Voilà une des conclusions du rapport de 82 pages que l'Académie d'agriculture a publié le 9 novembre sur cette épineuse question (1). La controverse ne date pas d'hier, mais les preuves n'ont jamais pu

être établies : à chaque fois qu'elles se sont saisies de cette question, les autorités sanitaires officielles se sont montrées rassurantes, à l'instar de la dernière expertise disponible, en date de 2017, celle de l'Agence européenne de sécurité alimentaire (Efsa) sur la réévaluation des additifs nitrés. Cela n'a pas empêché la Ligue contre le cancer, emmenée par son très médiatique président, le Pr Axel Kahn, de mener à l'automne 2019 une campagne féroce pour leur interdiction. À l'Assemblée nationale, des députés avaient déposé à cette même période un projet de taxation finalement repoussé. Néanmoins, une mission d'information parlementaire est toujours en cours.

Malgré ces avis rassurants et face à la polémique, les industriels de la charcuterie ont déjà réduit jusqu'à 40 % les doses et cherchent des alternatives. Le groupe de travail considère que « la priorité est toujours d'éviter tout risque de réapparition d'intoxication mortelle par la toxine botulique ». **PHILIPPE PAVARD**

(1) Le rapport est disponible sur le site www.academie-agriculture.fr

SEL NITRITÉ CONTRE COVID-19

Ce n'est pas dans le rapport, mais cela aurait pu ! La Food and Drug Administration (FDA) américaine a donné son feu vert le 26 octobre, en procédure d'urgence, à un essai recrutant 840 patients atteints de la Covid (depuis moins de 72 h), pour tester un comprimé oral comprenant 30 mg de nitrite de sodium, qui libère de l'oxyde nitrique (NO). Deux expériences distinctes, à l'université d'Uppsala (Suède) et à l'université Ben-Gourion (Israël), ont en effet prouvé que le NO tuait *in vitro* le virus.



Face à la polémique, les industriels ont déjà réduit jusqu'à 40 % les doses, selon le rapport. Mais le challenge reste d'éviter parallèlement l'intoxication mortelle par la toxine botulique.



En coulisses à Bruxelles

par **YVES MADRE**

LE GRAND ÉCART DE LA COMMISSION SUR LES BIOCARBURANTS

La Commission vient de publier un rapport évaluant la durabilité des biocarburants et leur contribution à la réduction des gaz à effet de serre. Ce dernier est très clair sur la durabilité des biocarburants produits à partir de matières premières agricoles européennes. Il souligne que, dans les années récentes, aucune corrélation n'a été observée entre l'évolution des prix agricoles et la demande en biocarburants. Idem s'agissant de l'impact environnemental des cultures à des fins de biocarburants : il est estimé identique à celui des autres cultures. Ainsi, la Commission reconnaît que toutes les critiques développées à l'encontre des biocarburants depuis les années 2008-2010 sont erronées, alors qu'elles ont marqué les esprits et les décisions avancées ces dernières années par la même Commission européenne.

Son rapport va plus loin, mettant en avant la création par ce secteur de 208 000 emplois. Il souligne aussi que l'essentiel des 45,6 millions de tonnes d'équivalent carbone économisées grâce à l'utilisation d'énergies renouvelables dans les transports sont le fait des biocarburants.

Le secteur a créé 208 000 emplois

Cependant, utilisant les risques environnementaux, notamment de déforestation, liés à l'importation de certains biocarburants à base d'huile de palme et de soja, la Commission fait un sérieux saut de raisonnement pour conclure sur son mantra favori : l'utilisation de tous les biocarburants doit être minimisée. Elle tend à justifier ses propositions d'abandon des biocarburants de première génération ou, à défaut, de limiter leur usage. Or, la réalité est toute autre : 59 % des biocarburants utilisés dans l'UE sont importés d'Indonésie, de Malaisie (palme) et d'Argentine (soja). Ils doivent être certifiés durables. La valeur de la certification est souvent faible. Pourtant, l'UE peut mettre en place ou vérifier la valeur de ces certifications avec des dispositifs d'observation par satellite, tels l'européen Starling. Qu'attend-elle ? Par ailleurs, le bilan environnemental de 41 % de biocarburants produits avec des matières premières européennes est très positif. Ces derniers sont à soutenir si on veut décarboner réellement les transports. La Commission et les décideurs européens doivent regarder les choses en face si les objectifs du Green Deal en la matière sont autres que des mots masquant une faiblesse politique face à quelques organisations locales et dogmatiques et au lobby pétrolier.